

PRÉFECTURE DE L'AUDE

Liste des pièces à fournir pour un duplicata de permis de conduire

- Demande de duplicata de permis de conduire remplie et signée (Imprimé Cerfa n° 14882*01). Inscrire le numéro de votre téléphone portable à l'emplacement prévu
- Uniquement en cas de perte ou de vol du titre : timbre fiscal de 25 € à coller en bas et à droite de l'imprimé
- Imprimé réf. 06 (Cerfa n° 14948*01) rempli en majuscules, sans ratures et au stylo noir (N.B. La photocopie en noir et blanc de cet imprimé n'est pas acceptée)
- Photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport (valide ou périmé depuis moins de deux ans) ou photocopie de votre carte de séjour en cours de validité (N.B. Ne sont acceptées ni l'attestation de la mairie du dépôt de demande de carte d'identité ni la photocopie de l'extrait d'acte de naissance ou du livret de famille)
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, assurance habitation, avis des impôts) à votre nom. En cas d'hébergement chez autrui, présenter le justificatif de domicile de l'hébergeant et une photocopie de sa pièce d'identité ainsi qu'une lettre signée certifiant que vous résidez chez cette personne depuis plus de trois mois
- Photocopie de la déclaration de perte (établie auprès de la **préfecture ou de la sous-préfecture de Narbonne**) ou de vol (établie dans ce dernier cas auprès des **services de police ou de gendarmerie**)
- Deux photographies d'identité réglementaires en couleur (35 mm x 45 mm norme ISO/IEC 19794-5/2005) récentes et identiques (les photos scannées sont interdites), le visage doit être d'une hauteur maximale de 36mm. de face, sur fond clair et uni, tête nue, verres de lunettes clairs et sans reflets, expression neutre (N.B. Ne pas les coller sur l'imprimé réf. 06)